



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction Régionale de l'Alimentation
de l'Agriculture et de la Forêt

Limoges, le 29/06/2026

Affaire suivie par :
Nicolas LECOEUR
Chef du SERFOB
Tél : 05.87.79.84.85
nicolas.lecoeur@agriculture.gouv.fr

Compte rendu de la Commission Régionale de la Forêt et du Bois du 23 juin 2026

1) Introduction

- **Henri SABAROT**, pour le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine
- **Nicolas LECOEUR**, DRAAF représentant le Préfet de Nouvelle-Aquitaine

Les principaux documents ont été envoyés à tous les membres de la CRFB soit en amont de la réunion, soit immédiatement après.

Les présentations ne sont pas reprises dans ce compte-rendu. Seuls sont indiqués les échanges conséquents.

Tous les documents seront par ailleurs accessibles sur le site de la DRAAF :

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/commission-regionale-de-la-foret-et-du-bois-r313.html>

2) Demande d'intervention de Jean-Marc MEYER, président de FIBOIS Nouvelle-Aquitaine

L'interprofession FIBOIS Nouvelle-Aquitaine en accord avec FIBOIS Landes de Gascogne souhaite mettre en avant 3 points en préambule de cette CRFB.

- pour les interprofessions, l'importance des échanges en CRFB mériterait que ces réunions se tiennent systématiquement en présentiel.
- le Programme National de la Forêt et du Bois entame sa procédure de renouvellement (précédent 2016-2026) avec un calendrier d'actions sur 2026-2027. Les interprofessions souhaitent que la CRFB Nouvelle-Aquitaine puisse suivre cette procédure pour faire remonter des éléments régionaux au niveau national et pour préparer la future révision du Programme Régional qui suivra.
- enfin, elles souhaitent que la vision analytique actuelle du suivi du PRFB intègre plus d'éléments de performance pour la filière notamment dans un contexte de crises successives. Elles insistent par ailleurs sur l'importance et le travail mené sur ces données analytiques qui sont des bases fondamentales pour étendre les réflexions vers une vision collective tournée vers la performance.

La Région et l'Etat, co-présidents de la CRFB, notent ces remontées. Ils indiquent que le choix d'avoir chaque année une CRFB en visioconférence, sujets plus formels, et une en présentiel semble convenir à beaucoup de membres dans une région de taille importante. Par contre, il est possible de mobiliser des sous-commissions ou de changer ce fonctionnement au regard de sujets importants qui méritent du présentiel. La Région prend pour exemple la préparation du prochain programme européen PPNR.

3) Bilan financier 2025 – présenté par CR/ADEME/DREETS/DREAL/DRAAF

- Alliance Forêt Bois, indique que la fermeture brutale du fonds pérenne est un choc pour la filière, un délai de prévenance aurait été nécessaire, et ne véhicule pas un message positif sur la politique de l'État pour l'adaptation des forêts au changement climatique. La consommation en 6 mois de l'enveloppe 2026, 24 M€, indique bien les besoins et l'engagement des professionnels.

La DRAAF fait remonter ces remarques au niveau national.

- Les COFOR interrogent sur les suites des aides européennes à partir de 2028.

Le Conseil Régional indique que les discussions au niveau régional débiteront à priori au deuxième semestre 2026 mais que la gouvernance en lien avec ces dispositifs n'est pas encore complètement fixée. L'État confirme. Il y aura sans doute une instance dédiée pour le travail local en lien avec la CRFB.

- L'ADEME indique que sur le dispositif régional « Santé des sols forestiers », voir la présentation en dernière page, 5 dossiers ont été déposés actuellement.

4) Indicateurs et suivi des actions du PRFB – présenté par Loïc Cartau DRAAF

- Le Conseil Régional propose de rajouter, pour la présentation des indicateurs, la variation d'une année sur l'autre comme c'est le cas dans de nombreuses publications.

- Le SYSSO regrette la présentation globalisante sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine qui ne permet pas de mettre en avant les particularités des secteurs géographiques.

La DRAAF indique que les données sont fournies au niveau départemental lorsque cela est possible et reconnaît que cela nécessite de faire des regroupements pour voir ce qui correspond au massif des Landes de Gascogne ou au Limousin par exemple. Des sous-totaux ou une présentation adaptée pourra être réfléchi pour les indicateurs du prochain PRFB.

5) Retour sur les tempêtes Nils et Pedro – présenté par Sophie Danthez DRAAF

- Le CNPF, via un élu, indique qu'il serait nécessaire de simplifier encore plus la procédure « coupes urgentes » dans ce type de sinistre.

La DRAAF indique qu'un RETEX est en cours au niveau national sur la gestion de ce cas. Elle précise aussi qu'il n'a pas été pris, sur décision nationale, d'arrêté de sinistre de grande ampleur pour ces tempêtes avec des dégâts importants mais surtout diffus.

- Un échange a lieu sur le volume de dégâts correspondants qui pourrait dépasser le million de mètres cubes.

La DRAAF indique que, malgré ses sollicitations, elle ne dispose que du retour final de l'ONF et des éléments apportés pendant les réunions tempêtes (février et mars 2026). Elle est preneuse de tout élément correctif/complémentaire.

- L'IGN indique travailler en Occitanie sur un protocole de télédétection en lien avec ce type d'accident. Au vu des résultats, un test pourra être effectué en Nouvelle-Aquitaine avec l'apport des nombreux éléments locaux : GIP AT-GeRi, ONF, CNPF,...

- Xylofutur propose d'inclure cela dans une « action de développement ». Contact sera pris entre l'IGN et Xylofutur.

6) Note de conjoncture - présentée par les 2 interprofessions FIBOIS Anne Guivarc'h et Christophe Prince.

Pas de questions/remarques sur ce document très complet et la présentation associée.

7) Point sur le « nématode » – présenté par Loïc Cartau DRAAF

- Alliance Forêt Bois fait remonter son inquiétude sur la gestion des marchés publics pour l'enlèvement des arbres identifiés qui vont suivre.

8) Questions diverses

- La DRAAF rappelle la sortie du memento forêt-bois 2026 - <https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/donnees-r1055.html>

- Le CR et la DRAAF indiquent qu'une sous-commission de la CRFB, la commission prospective sur l'approvisionnement sera réactivée pour l'automne 2026.

- La DREAL indique l'avancée du plan d'action « vieux bois et forêts subnaturelles » qui pourra faire l'objet d'une présentation dans une prochaine CRFB.

- Le CNPF questionne la DRAAF sur le nouveau SRGS Nouvelle-Aquitaine. Le dossier est au national avec des échanges entre le Ministère de la Transition Ecologique et le niveau national du CNPF.

9) Conclusion

Bernard LAZARINI (CR) et Nicolas LECOEUR remercient les présents et les intervenants.